

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2005-074 DU 18 FEVRIER 2005

Chargeant Monsieur Fatiou AKPLOGAN, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, de l'intérim de Madame Massiyatou LATOUNDJI épouse LAURIANO, Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi pour compter du dimanche 20 février 2005.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

● Vu la Loi N° 90 -032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la Proclamation, le 3 avril 2001, par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

Vu le Décret N° 2005-052 du 04 février 2005, portant composition du Gouvernement ;

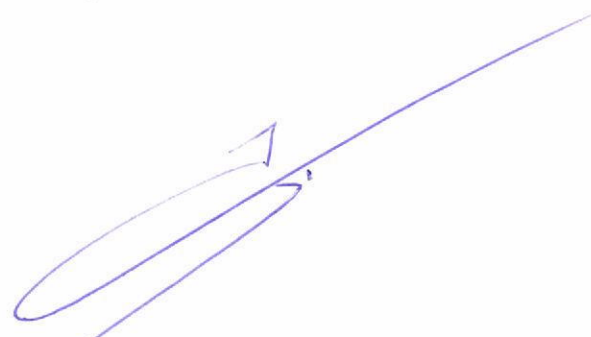
DECRETE

● **Article 1^{er}** : Pour compter du dimanche 20 février 2005, Monsieur Fatiou AKPLOGAN, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi, Madame Massiyatou LATOUNDJI épouse LAURIANO, pendant son absence.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 février 2005

Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.



Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 SGG 2 AN 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MICPE 4 MECPD 2 MAEP 4
MINISTERES 18 JORB1